



## Relevé de décisions Conseil d'Administration du 1 février 2018

Administrateur	syndicat	présent	Administrateur	syndicat	présent
Arlette BIHEL	CGT	présente	Bruno RATHOUIT	CGT	présent
Jérôme BOUCHACOT	CGT	présent	Pierre HAYS	CFDT	présent
David LE PENNEC	CGT	présent	Pascal LE BRAS	CFDT	présent
Joachim FADLI	CGT	présent	Annie MENEUR	CFDT	excusée
Arnaud DERIT	CGT	présent	Pascaline MERCIER	CFDT	présente
Julien LE DOUSSAL	CGT	excusé	Richard MORITZ	CFDT	présent
Jean Paul LE CLEC'H	CGT	présent	Sonia OGIER	CFDT	présente
Vincent LE BAYON	CGT	présent	Emilie JOSSE	CFDT	excusée
Yvonnick LE FEVRE	CGT	présent	Franck Crast	CFE-CGC	présent
Loïc LE LU	CGT	présent	François Litaize	CFE-CGC	excusé
Olivier MANDEL	CGT	présent	Lionel NENAN	FO	présent
Daniel NOVARA	CGT	présent	Bruno FURLAN	FO	présent

Assistent au Conseil d'Administration
Catherine VIVIEN – Secrétaire de séance Agathe LE GUELLEC – Secrétaire Assistante de CMCAS Béatrice GORNOUVEL – Directrice du Territoire CCAS Bretagne

ORDRE DU JOUR	DECISION	VOTE
1. Informations du Président,	<p>Le Président présente ses meilleurs vœux aux Administrateurs et à leur famille.</p> <p>L'accord sur les moyens bénévoles n'est toujours pas signé, les négociations sont encore ouverte, une réunion aura lieu le 8 février prochain.</p> <p>Festival d'Energies : accord du national pour la mise à disposition du bateau UNANIEZH au Territoire Bretagne pour la Breizh Armada (à titre gratuit).</p>	

ORDRE DU JOUR	DECISION	VOTE
	<p>Les préinscriptions sont lancées.</p> <p>Colpo : Une réunion aura lieu le 9 février avec ARTES sur la problématique de la convention – l'ensemble du Bureau est invité à y participer.</p> <p>Campéole : rencontre prévue prochainement pour finaliser les conventions de mise à disposition et tarification.</p> <p>Nautisme : rencontre avec Lumina Sports et le Gazelec 56 le 15 février, pour discuter des conventions de mise à disposition et de la tarification. L'idée est d'harmoniser les pratiques.</p> <p>Les différentes conventions seront à l'ordre du jour du prochain CA</p> <p>GT Handicap : prochaine réunion le 16 février.</p>	
2. Renouvellement d'un membre du Bureau CMCAS,	La délégation CGT propose le remplacement de Loïc Le Lu par Yvonnick Le Fevre, Secrétaire Général Adjoint	Pour à l'unanimité : 20 (12 CGT, 5 CFDT, 1 CFE-CGC, 2 FO)
3. Point sur le Relevé de Décisions du Conseil d'Administration du 19-12-2017,	Pas de remarque particulière	
4. Approbation des PV de Conseil d'Administration 19-12-2017,	Pas de remarque particulière	Approuvé à l'unanimité : 20 (12 CGT, 5 CFDT, 1 CFE-CGC, 2 FO)

ORDRE DU JOUR	DECISION	VOTE
5. Suivi Budgétaire 2017,	<p>Don d'un bateau type mousquetaire à l'association Voile Traditionnelle ; ce bateau nécessite de gros travaux et l'envoyer à la casse représente un coût pour la CMCAS d'environ 600€. L'association le remettra en état.</p> <p>Le Conseil d'Administration du 17 avril validera la clôture de l'exercice budgétaire 2017.</p>	Morion approuvée à l'unanimité : 20 (12 CGT, 5 CFDT, 1 CFE-CGC, 2 FO)
6. Suivi Budgétaire 2018,	La ligne budgétaire des frais de fonctionnement de la SLvie 16 n'apparaît pas au Budget. C'est un oubli. Cette ligne sera ouverte sans montant alloué pour permettre à la SLvie de fonctionner	Pour à l'unanimité : 20 (12 CGT, 5 CFDT, 1 CFE-CGC, 2 FO)
7. Résolutions Plouzané, vote,	Résolution Plouzané pour une facture de 2012 restant à régler, pour un montant de 720€. Création d'une ligne budgétaire.	Résolution approuvée à la majorité : 18 (12 CGT, 5 CFDT, 1 CFE-CGC) Abstention 2 FO
8. Information sur l'organisation de la plaque du Territoire CCAS,	<p>Présentation du projet de réorganisation avec la proposition du nouveau TH et de la volumétrie des emplois par la Directrice du Territoire. Cette réorganisation résulte de la décision du CA de la CCAS du 15 décembre 2015.</p> <p>La transformation économique a pour but d'optimiser les frais de fonctionnement et de la masse salariale. Ainsi, le nombre d'emplois statutaires CCAS est limité à 2000 comprenant les 250 emplois des CMCAS non adhérentes.</p> <p>De plus, la fin de l'écrêtement des charges salariales par les Employeurs représente un coût supplémentaire pour la CCAS. La Direction Générale a donc défini à 1650 le nombre d'emplois CCAS pour</p>	

ORDRE DU JOUR	DECISION	VOTE
	<p>respecter le budget.            Actuellement le TH du Territoire Bretagne est de 69 emplois. 7 postes sont gelés. La cible est de 158 emplois sur Grand Ouest au 1 janvier 2020 dont 62 en Bretagne. Les fiches de fonction ont été actualisées, de nouveaux emplois créés.            La nouvelle organisation est prévue pour être validée en CCE au mois de juin prochain.            Les postes dédiés à la PROXI feront l'objet d'un vote du CA de la CMCAS.</p>	
<p>9. Point Calendrier des Activités et Structures élus,</p>	<p>Un CA extraordinaire est à fixer pour étudier le projet de réorganisation de la plaque ouest.</p>	
<p>10. Questions diverses</p>	<p>Astreinte Elus de février : aucun volontaire en séance            Astreinte PRO : Béatrice GORNouvel</p> <p>Patricia Guilleron TAC à Caudan part à la retraite, un courrier lui sera adressé pour la remercier de son implication.</p> <p>le CA condamne l'attitude de bénéficiaires qui ont visité le site de Plougasnou avec les Elus.</p>	

Prochain Conseil d'Administration : le 17 avril 2018.